



*Les OPENS REGIONAUX  
des Activités Sociales*  
**26 septembre 2010**

*Les 9<sup>èmes</sup> Championnats de France  
inter-comités d'Entreprises*

*Les 9<sup>èmes</sup> Rencontres  
Et Finales Nationales CMCAS*

*La Super Finale CE/CMCAS*

**RÈGLEMENT**

*Sommaire :*

**Opens Régionaux des activités sociales** page 3

Conditions générales d'inscriptions page 3

Déroulement des tournois page 4

Programme

Classements

Principe général des qualifications page 5

Litiges page 5

---

**Championnat de France Inter-CE** page 6

Conditions d'inscription page 6

Conditions de qualification page 7

Définition des équipes CE page 7

Phases finales page 8

Classement général page 8

---

**Rencontres Nationales CMCAS** page 9

Conditions d'inscription page 9

Conditions de qualification page 9

Définition des équipes CE page 10

Phases finales page 11

Classement général page 11

---

**Super Finale CE-CMCAS** page 12

---

**Annexes** page 13

Lieux et CMCAS organisatrices des qualifications

Fiches d'inscription des qualifiés en phase finale

## A / OPENS REGIONAUX DES ACTIVITÉS SOCIALES

### RÈGLEMENT GÉNÉRAL

*Les OPENS REGIONAUX des Activités Sociales sont des tournois organisés dans plusieurs villes, en France, sur l'initiative des Caisses d'Activités Sociales (CMCAS) du personnel des industries Electriques et Gazières et de ses partenaires.*

*Ces OPENS se déroulent sur une seule journée, le dimanche 26 septembre 2010, en partenariat avec les structures de la FSGT ou de la FFE.*

*Ces tournois OPEN sont qualificatifs pour les Rencontres Nationales et Internationales d'Echecs organisées par la C.C.A.S. qui se déroulent au Cap d'Agde (34) du 23 octobre au 31 octobre 2010, et sont supports des phases qualificatives au Championnat de France Inter-C.E. et aux Rencontres et Finales Nationales CMCAS.*

**Trois types de classement, par lieu, sont effectués à l'issue de ces OPEN :**

- Classement général individuel du tournoi,
- Classement individuel et par équipe des 9<sup>èmes</sup> Rencontres et Finales Nationales CMCAS<sup>1</sup>,
- Classement individuel et par équipe du 9<sup>ème</sup> Championnat de France inter-comités d'entreprises<sup>2</sup>.

#### A-1 CONDITIONS D'INSCRIPTIONS GÉNÉRALES

*Tous les salariés actifs ou retraités et par extension les privés d'emploi, ainsi que les membres de leurs familles, qu'ils soient licenciés ou non, peuvent s'inscrire aux OPENS REGIONAUX des Activités Sociales :*

- **PAR INTERNET** > jusqu'au 22 septembre (24h) : remplir le formulaire d'inscription spécifique via le site internet [www.capechecs.com](http://www.capechecs.com).

- **PAR COURRIER** > jusqu'au 16 septembre 2010 : adresser par courrier le formulaire d'inscription spécifique à :

**CCAS ECHECS 2010 - avenue de la Butte – 34300 LE CAP D'AGDE**

<sup>1</sup>Voir conditions de participations et règlements spécifiques page 9

<sup>2</sup>Voir conditions de participations et règlements spécifiques page 6

*Les inscriptions sont gratuites.*

*A compter du 23 septembre, les inscriptions s'effectuent uniquement sur le lieu du tournoi, le 26 septembre jusqu'à 8h30 (trente minutes avant le début de la compétition).*

*Ne sont admises sur place **exclusivement les inscriptions à titre individuel et dans l'ordre d'arrivée, sous réserve de la capacité d'accueil** offerte par chaque lieu de tournoi.*

*Aucune inscription ne peut être admise après 8h30 le 26 septembre 2010.*

*Les conditions d'inscription spécifique pour les Championnats de France Inter-C.E. et Rencontres Nationales C.M. C.A.S. sont définies ci-après § B -1 et § C-1*

## **A-2 : DÉROULEMENT DES TOURNOIS**

<b>Règlement:</b>	<b>IPR</b>
<b>Cadence:</b>	<b>rapide</b>
<b>Nombre de Rondes :</b>	<b>7</b>
<b>Temps par joueur :</b>	<b>25mn</b>

*Appariement : SYSTEME SUISSE (fort – faible)*

### **- A-2-1 PROGRAMME :**

<i>8h30</i>	<b>Clôture des inscriptions</b>
<i>9h00 à 12 h30</i>	<b>Rondes 1 à 3</b>
<i>14h00 à 18h30</i>	<b>Rondes 4 à 7</b>
<i>19h00</i>	<b>Clôture du tournoi – validation des qualifications</b>

### **- A-2-2 CLASSEMENT GÉNÉRAL (par lieu éliminatoire) :**

*A l'issue du tournoi est établi un classement général individuel (total des points).*

### **- A-2-3 DÉPARTAGE :**

<i>1° Départage :</i>	<i>Performance du joueur sur le tournoi (calcul ELO sur le tournoi)</i>
<i>2° Départage :</i>	<i>"Brésilien" (total des points des 6 meilleurs adversaires rencontrés)</i>

## **A-3 PRINCIPE GÉNÉRAL DES QUALIFICATIONS**

### **Qualifications individuelles :**

*Sous réserve d'éventuelles modifications par l'organisateur lors de la clôture des inscriptions, 1 - Les **qualifiés à titre individuel** sont déterminés par le classement général des OPENS REGIONAUX des Activités Sociales par lieu de tournoi, **une fois la sélection réalisée des joueurs qualifiés par équipes.***

***Le joueur classé premier au classement général de chaque Open Régional est qualifié.***

*Sont ensuite qualifiés en fonction du nombre de participants pour chaque catégorie, des joueurs les mieux classés ayant un ELO inférieur à 1599, des joueurs les mieux classés ayant un ELO entre 2000 et 1600, des joueurs les mieux classés ayant un ELO supérieur à 2000.*

*La répartition et le nombre de places qualificatives, par catégorie, par lieu de tournoi sont effectués sous la responsabilité de l'organisateur proportionnellement aux participants à la 1<sup>e</sup> ronde.*

*2 - Les joueurs qualifiés participent aux OPENS CLASSIQUES organisés par la C.C.A.S. qui se déroulent au Cap d'Agde du 23 octobre au 31 octobre 2010 en 9 rondes.*

*3 - Ces joueurs doivent impérativement valider leur participation aux phases finales au terme du tournoi de qualification le 26 septembre, et indiquer en fonction de leur niveau, l'OPEN CLASSIQUE auquel ils participent.*

*4 - Ils sont automatiquement inscrits et dispensés du règlement d'un droit d'inscription aux tournois OPENS CLASSIQUES du Cap d'Agde dont la liste des inscrits est consultable à partir du 6 octobre 2010 sur le site internet [www.capechecs.com](http://www.capechecs.com).*

*5 Chaque joueur qualifié bénéficie d'une réduction de 45% applicable sur le coût de son séjour proposé par la CCAS au Cap d'Agde en pension complète à compter du samedi 23 octobre 2010 (à partir du déjeuner) au lundi 1 novembre (petit déjeuner compris), sous réserve d'avoir, pour chacun d'eux, validé sa participation aux phases finales dans les conditions précisées au §3ci-dessus.).*

*6 - Les conditions de qualifications spécifiques au Championnat de France Inter-C.E. et aux Rencontres et Finales Nationales CMCAS sont définies ci- après dans les règlements spécifiques à ces deux compétitions en § B-2 et § C-2.*

#### **A-4 LITIGES**

*L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement et de trancher en dernier recours tout litige qui surviendrait lors du déroulement de ces compétitions, suite notamment à une interprétation ou une mauvaise application du règlement.*

**B / CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER-COMITÉS D'ENTREPRISES**

**RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE**

*Les éliminatoires du Championnat de France Inter-CE sont organisées dans le cadre des OPENS REGIONAUX des Activités Sociales.*

*Les équipes qualifiées disputent les phases finales à l'occasion des Rencontres Nationales et Internationales d'Echecs organisées par la C.C.A.S. au Cap d'Agde du 23 octobre au 31 octobre 2010.*

**B-1 CONDITIONS D'INSCRIPTION SPÉCIFIQUES**

*Tous les salariés actifs, retraités et leurs ayants droits (conjoint – enfants mineurs accompagnés) qu'ils soient licenciés ou non, peuvent être inscrits, au travers de leur propre Comité d'Entreprise, au Championnat de France Inter-C.E.*

***Important : pour valider la composition d'une équipe, chaque membre de l'équipe participant doit justifier par un document de la même appartenance à une entreprise ou une branche professionnelle lors de la compétition.***

*Les CMCAS ne peuvent pas s'inscrire à ce championnat.*

***Chaque comité d'entreprise inscrit autant de candidats qu'il le souhaite :***

- ***PAR INTERNET*** > jusqu'au 22 septembre (24h): remplir le formulaire d'inscription spécifique via le site internet [www.capechecs.com](http://www.capechecs.com).
- ***PAR COURRIER*** > **jusqu'au 16 septembre 2010** : adresser par courrier le formulaire d'inscription spécifique à:

***CCAS ECHECS 2010 - avenue de la Butte – 34300 LE CAP D'AGDE***

***ATTENTION :* pour être pris en compte, les formulaires d'inscription doivent comporter impérativement le nom, l'adresse du CE et le téléphone du responsable du CE concerné.**

***Aucune inscription au titre d'équipe CE n'est acceptée au-delà du 22 septembre 2010.***

## B-2 CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE QUALIFICATIONS

A l'issue du tournoi, pour chaque lieu de compétition, est établi un classement général individuel (total des points)<sup>3</sup>.

Sous réserve d'éventuelles modifications par l'organisateur lors de la clôture des inscriptions, le nombre d'équipes<sup>4</sup> CE qualifiées au niveau national est de **15 équipes**.

Dans la journée du 26 septembre 2010, l'organisateur détermine le nombre d'équipes qualifiées pour chaque lieu de qualification proportionnellement au nombre d'équipes inscrites par lieu, en fonction du nombre total d'équipes inscrites ayant participé à la 1<sup>ère</sup> ronde du tournoi.

Par lieu de compétition, pour chaque C.E. est établi le total des points de ses **4 meilleurs joueurs classés et est qualifié le nombre d'équipes prédéterminé** (un C.E. peut avoir une ou plusieurs équipes qualifiées).

En cas d'égalité entre deux (ou plusieurs) équipes (somme des points), un premier départage s'effectue à la somme des performances individuelles de chaque joueur de l'équipe. Si un deuxième départage est nécessaire, il est procédé à la somme des départages individuels au système brésilien.

### B-2-1 DÉFINITION DES ÉQUIPES

Chaque équipe qualifiée est composée de **4 joueurs déterminés suivant l'ordre du classement général individuel**.

Les équipes qualifiées doivent remettre au responsable du tournoi qualificatif, le 26 septembre 2010, la fiche de composition de l'équipe<sup>5</sup>.

La composition des équipes qualifiées est consultable sur le site [www.capechecs.com](http://www.capechecs.com) à partir du 6 octobre 2010.

Le désistement pour la participation aux phases finales d'un joueur, est admis. Le remplacement s'effectue par le joueur du C.E. suivant, dans l'ordre du classement général individuel.

Si des difficultés subsistent quant à la participation d'une équipe dûment identifiée qualifiée aux phases finales, l'équipe doit être composée impérativement de 3 joueurs ayant participé aux qualifications et complétée par 1 autre joueur du C.E., n'ayant pas participé aux phases qualificatives du 26 septembre.

<sup>3</sup>Principe de classement général en A-2-2

<sup>4</sup>La composition d'une équipe est définie en § B-2-1

<sup>5</sup> Fiche type en annexe 2

**La CCAS se réserve le droit de vérifier la conformité des équipes qualifiées selon le présent règlement et de disqualifier ou d'exclure toute équipe ne correspondant pas à l'esprit de la compétition.**

### **B-3 : PHASES FINALES**

Les phases finales du Championnat de France Inter-C.E. se déroulent du 23 octobre au 31 octobre 2010 au Cap d'Agde à l'occasion des 9<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales et Internationales d'Echecs organisées par la C.C.A.S.

Chaque joueur qualifié doit impérativement valider sa participation aux phases finales au terme du tournoi de qualification le 26 septembre et indiquer en fonction de son niveau, l'OPEN auquel il participe.

Il est automatiquement inscrit et dispensé du règlement d'un droit d'inscription aux tournois OPENS CLASSIQUES du Cap d'Agde.

Chaque équipe qualifiée disposera de 2 hébergements collectifs pour 2 personnes, exclusivement réservés aux membres de l'équipe. Chaque membre de l'équipe bénéficiera d'une réduction de 45% applicable sur le coût de son séjour proposé par la CCAS au Cap d'Agde en pension complète, à compter du samedi 23 octobre 2010 (à partir du déjeuner) au lundi 1 novembre (petit déjeuner compris), sous réserve d'avoir validé sa participation aux phases finales.

Pour les phases finales, toute équipe<sup>6</sup> incomplète (ne présentant pas au minimum 4 joueurs) n'est prise en compte pour le classement général par équipe du championnat, les joueurs participants sont pris en compte pour le classement individuel du championnat.

#### **- B-3-1 CLASSEMENT GÉNÉRAL SPÉCIFIQUE :**

Chaque joueur est classé dans le classement général de l'OPEN CLASSIQUE auquel il participe. Un classement spécifique au Championnat de France inter-C.E. est établi à l'issue de chaque ronde, en fonction de la performance ELO sur le tournoi de chaque joueur. Le classement par équipe est déterminé selon la somme des performances des 4 joueurs de l'équipe.

A l'issue des tournois OPENS CLASSIQUES du Cap d'Agde, sont établis :

- un classement général individuel,
- un classement général par équipe,

**du Championnat de France inter-C.E.**

L'équipe classée première participe à la Super Finale<sup>7</sup> Comités d'Entreprises - CMCAS qui se déroule le 31 octobre 2010 à 16h.

<sup>6</sup>Equipe composée définitivement à l'issue des éliminatoires du 26 septembre 2010.

<sup>7</sup>Voir déroulement Super Finale en § D

**C / RENCONTRES NATIONALES CMCAS**

**RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE**

*Les éliminatoires des Rencontres Nationales CMCAS sont organisées dans le cadre des OPENS des Activités Sociales.*

*Les équipes qualifiées, disputent les phases finales à l'occasion des Rencontres Nationales et Internationales d'Echecs organisées par la C.C.A.S. au Cap d'Agde du 22 octobre au 31 octobre 2010.*

**C-1 CONDITIONS D'INSCRIPTIONS SPÉCIFIQUES**

*Tous les agents actifs, pensionnés, leurs ayants droits, qu'ils soient licenciés ou non, peuvent être inscrits aux Rencontres et Finales Nationales CMCAS.*

***Important :*** *pour valider la composition d'une équipe, chaque membre de l'équipe participant doit justifier son appartenance à sa CMCAS (numéro NIA) lors de l'inscription.*

***Chaque CMCAS inscrit autant de candidats qu'elle le souhaite :***

- ***PAR INTERNET*** > *jusqu'au 22 septembre (24h) : remplir le formulaire d'inscription spécifique via le site internet [www.capechecs.com](http://www.capechecs.com) .*
- ***PAR COURRIER*** > ***jusqu'au 16 septembre 2010*** : *adresser par courrier le formulaire d'inscription spécifique à :*

***CCAS ECHECS 2010 - avenue de la Butte – 34300 LE CAP D'AGDE***

***ATTENTION :*** *pour être valable les formulaires d'inscription doivent comporter impérativement le nom, l'adresse de la CMCAS et le téléphone du responsable de la CMCAS concernée.*

*Aucune inscription au titre d'équipe CMCAS n'est prise en compte au-delà du 22 septembre 2010.*

**C-2 CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE QUALIFICATIONS**

*A l'issue du tournoi, pour chaque lieu de compétition, est établi un classement général individuel (total des points)<sup>8</sup>.*

<sup>8</sup>Principe de classement général en A-2-2

Sous réserve d'éventuelles modifications par l'organisateur, lors de la clôture des inscriptions, le nombre d'équipes<sup>9</sup> qualifiées sur le plan national est de **30 équipes**.

Dans la journée du **26 septembre 2010**, l'organisateur détermine le nombre d'équipes qualifiées pour chaque lieu éliminatoire proportionnellement au nombre d'équipes inscrites par lieu, en fonction du nombre total d'équipes inscrites ayant participé à la 1<sup>ère</sup> ronde du tournoi.

Par lieu, pour chaque CMCAS, est établi le total des points de ses **4 meilleurs joueurs classés et est qualifié le nombre d'équipes prédéterminé** (une CMCAS peut avoir une ou plusieurs équipes de qualifiées).

En cas d'égalité entre deux (ou plusieurs) équipes (somme des points), un premier départage s'effectue à la somme des performances individuelles de chaque joueur de l'équipe. Si un deuxième départage est nécessaire, il est procédé à la somme des départages individuels au système brésilien.

#### **- C-2-1 DÉFINITION DES ÉQUIPES**

Chaque équipe qualifiée est composée de **4 joueurs déterminés suivant l'ordre du classement général individuel**.

Les équipes qualifiées doivent remettre au responsable du tournoi qualificatif, le 26 septembre 2010, la fiche de composition de l'équipe<sup>10</sup>.

La composition des équipes qualifiées est consultable sur le site [www.capehecs.com](http://www.capehecs.com) à partir du 6 octobre 2010.

Le désistement pour la participation aux phases finales d'un joueur est admis. Le remplacement s'effectue par le joueur du C.E. suivant, dans l'ordre du classement général individuel.

Si des difficultés subsistent quant à la participation d'une équipe dûment identifiée qualifiée aux phases finales, l'équipe doit être composée impérativement de 3 joueurs ayant participé aux qualifications et complétée par 1 autre joueur de la CMCAS, n'ayant pas participé aux phases qualificatives du 26 septembre.

Les CMCAS ne disposant pas d'un nombre suffisant de joueurs qualifiés pour constituer une équipe peuvent se regrouper dans ce but.

**La CCAS se réserve le droit de vérifier la conformité des équipes qualifiées selon le présent règlement et de disqualifier ou d'exclure toute équipe ne correspondant pas à l'esprit de la compétition.**

<sup>9</sup> La composition d'une équipe est définie en § C-2-1

<sup>10</sup> Fiche type en annexe 2

### **C-3 : PHASES FINALES**

*Les phases finales des Rencontres et Finales Nationales CMCAS se déroulent du 22 octobre au 31 octobre 2010 au Cap d'Agde à l'occasion des 9<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales et Internationales d'Echecs organisées par la C.C.A.S.*

*Chaque joueur qualifié doit impérativement valider sa participation aux phases finales au terme du tournoi de qualification le 26 septembre et indiquer en fonction de son niveau, l'OPEN CLASSIQUE auquel il participe.*

*Il est automatiquement inscrit et dispensé du règlement d'un droit d'inscription aux tournois OPENS CLASSIQUES du Cap d'Agde.*

*Chaque équipe qualifiée disposera de 2 hébergements collectifs pour 2 personnes, exclusivement réservés aux membres de l'équipe. Chaque membre de l'équipe bénéficiera d'une réduction de 45% applicable sur le coût de son séjour proposé par la CCAS au Cap d'Agde en pension complète, à compter du samedi 23 octobre 2010 (à partir du déjeuner) au lundi 1 novembre (petit déjeuner compris), sous réserve d'avoir validé sa participation aux phases finales.*

*Pour ces phases finales, toute équipe<sup>11</sup> incomplète (ne présentant pas au minimum 4 joueurs) ne peut être prise en compte pour le classement général par équipe des Rencontres Nationales CMCAS, les joueurs participants sont pris en compte pour le classement individuel des Rencontres Nationales CMCAS.*

#### **- C-3-1 : CLASSEMENT GÉNÉRAL SPÉCIFIQUE :**

*Chaque joueur est classé dans le classement général de l'OPEN CLASSIQUE auquel il participe. Un classement spécifique aux Rencontres Nationales CMCAS est établi à l'issue de chaque ronde en fonction de la performance ELO sur le tournoi de chaque joueur. Le classement par équipe est déterminé selon la somme des performances des 4 joueurs de l'équipe.*

*A l'issue des tournois OPEN du Cap d'Agde sont établis :*

- un classement général individuel,*
- un classement général par équipe,*

*des Rencontres Nationales CMCAS.*

*L'équipe classée première participe à la Super Finale<sup>12</sup> Comité d'Entreprise - CMCAS qui se déroule le 31 octobre 2010 à 16h.*

<sup>11</sup> Equipe composée définitivement à l'issue des éliminatoires du 26 septembre 2010.

<sup>12</sup> Voir déroulement Super Finale en § D

***D / SUPER FINALE  
COMITÉS D'ENTREPRISES - CMCAS***

*Les équipes vainqueurs des Rencontres et Finales Nationales CMCAS et du Championnat de France inter-C.E. disputent une "SUPER FINALE" le 31 octobre 2010 à 16h dans les conditions suivantes :*

- 4 échiquiers***
- règlement IPR***
- cadence semi-rapide***
- 25 mn par joueur***

*ANNEXE 1 :*

*LIEUX DES TOURNOIS DE QUALIFICATION*

ADRESSES DES CMCAS SUPPORTS DES REGIONALES DU  
26 SEPTEMBRE 2010 ET LIEUX DES TOURNOIS :

(Voir site internet)

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9

2010

ANNEXE 2 :

**FICHE QUALIFIÉS PHASES FINALES**

SITE ÉLIMINATOIRE : .....

QUALIFICATION : ÉQUIPES CMCAS - ÉQUIPES CE - INDIVIDUEL

Rayer la mention inutile

Pour les équipes :

CMCAS ou CE de : .....

Adresse : .....

**RENSEIGNEMENTS JOUEURS (individuel ou équipe)**

NOMS	Adresse	Téléphone	Inscriptions Open Classique*
1			
2			
3			
4			

\* opens classiques du Cap d'AGDE : AVENIR (ELO<1800) - CAVALIER (1700<ELO<2050) - GRAND PRIX (ELO>2000)

NOM DU RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE : .....

Email : .....

RETOURNER LA FICHE À :  
CCAS ÉCHECS 2010  
avenue de la Butte  
34309 LE CAP D'AGDE CEDEX

VISA DE L'ARBITRE DU TOURNOI REGIONAL :
Nom : .....
Signature :

>> Pour les joueurs individuels inscrits sur place, veuillez à transmettre une fiche d'inscription individuelle au tournoi